

CINQ NOTULES DE GRAMMAIRE COMPARÉE,
À PROPOS DE PIE *SE

VALEURS DU SUPPLÉTISME *SO / *TO- :
CONTINUITÉ TOPICALE, ANIMÉITÉ ET IPSÉITÉ-IDENTITÉ

Deux singularités bien connues du paradigme de l'anaphorique/article *to- semblent avoir été conçues par la plupart des auteurs comme de simples données sur lesquelles il ne serait pas nécessaire de s'interroger alors qu'elles exigent au contraire qu'on en rende compte¹ : 1) le supplétisme entre *so- au nominatif animé singulier² et *to- ailleurs, 2) l'absence de désinence au masculin singulier de ce nominatif *so.

Concernant la première de ces deux idiosyncrasies, de deux choses l'une : ou bien le supplétisme est originel³, c'est-à-dire existait déjà au moins au stade le plus ancien auquel on puisse remonter avec les méthodes de la grammaire comparée-reconstruction, ou bien il résulte du syncrétisme entre deux paradigmes antérieurement distincts, reconstituables par les méthodes de la grammaire comparée-reconstruction, et dont il faut, par conséquent, déterminer les valeurs (signifiés) respectives, et expliquer les causes du syncrétisme. Concernant la seconde de ces deux idiosyncrasies, des formes de nominatif reposant sur *so-s et non sur *so sont attestées, mais aussi bien en termes de *lectio difficilior*, qu'en termes de dispersion des attestations à travers les branches de la famille indoeuropéenne⁴, *sos apparaît secondaire et s'explique

1. Une analyse scientifique digne de ce nom ne peut se contenter de constater les phénomènes et de les décrire, mais doit chercher à les expliquer.

2. Les formes de nominatif-accusatif duel et de neutre reposent sur *to-.

3. Pokorny-Walde écrivent s. v. *so(s)*, *sa*, « ursprünglich nur Nom. Sg. m. f., die andern Kasus vom Stamme *to-* ». Dunkel 2014 tente d'expliquer à la fois la différence entre *so et *so-s et entre base *so- et base *to- par une opposition entre formes pleines et clitiques (cf. note 5).

4. *So est attesté sans -s en tokharien (*so > B *se*), en sanskrit (*sa* à côté de *sas*), en grec, en albanais (> -*ü*), en germanique (got. *sa*), en celtique (?). *So-s semble être secondaire (comme forme pronominale en grec, comme démonstratif proximal en viril).

sans peine par un alignement du paradigme sur celui des autres pronoms-déterminants, sinon des noms communs thématiques⁵.

Il nous semble que certaines données de la typologie et la prise en compte des théories modernes de la signification et de la hiérarchie de l'information, permettent de faire quelques suggestions.

On doit d'abord constater que la distribution des deux bases coïncide avec deux caractéristiques tout à fait significatives : la base en *s*-est limitée 1) au cas nominatif, c'est-à-dire, dans une langue à alignement accusatif, au cas du sujet, 2) aux genres animés (masculin et féminin).

Or, en cas d'enchaînement topical⁶, le type d'anaphore qui indique que le sujet du nouvel énoncé est identique au topique en cours (normalement sujet de l'énoncé précédent) est l'« anaphore Ø » ; l'emploi d'un anaphorique segmental explicite représente, par rapport à cette « anaphore Ø », le « cas marqué » : *Paul frappe Ø/et entre vs Paul frappe ; il entre*. En revanche, un anaphorique segmental est, aux autres cas, « non marqué », puisque sa présence est nécessaire pour introduire, en position de complément, un élément non topical comme défini⁷. En cela, la situation d'un référent représenté par **so* (emploi pronominal) ou déterminé par **so* (emploi de déterminant ou articulaire) est différente des référents marqués par une forme de **to*-. Le supplétisme doit ainsi être mis en rapport avec cette opposition entre anaphoriques sujet et non-sujets, c'est-à-dire entre insistance et emploi non marqué⁸.

5. Pour Dunkel, qui reconstruit deux séries, tonique vs clitique (Dunkel 2014, tableau, tome II, p. 744), la série tonique comporterait le thème **so*- accentué au nominatif (avec **-s* au masculin) animé en supplétisme avec le thème **to*-, opposée à un paradigme complet atone (clitique) sur le thème **so*- (sans **-s* au nominatif masc.). Tout cela nous paraît assez gratuit, même si, en grec, les reflets de **so*-*s* vs **so*-Ø se distribuent effectivement entre tonique vs atone. Quoi qu'il en soit, cela ne résout en rien le problème du supplétisme qui, dans cette hypothèse, se trouve seulement confiné au paradigme tonique.

6. Cf. Givon 1983 et 1984, p. 137-138.

7. Une des spécificités des articles définis étant, là où ils existent, de désolidariser l'expression explicite de la définitude de la topicalité de l'élément défini, c'est-à-dire d'en faire une propriété du syntagme et non plus de la position structurale, en même temps qu'apparaît la possibilité de sujets non topicaux et, par conséquent de sujets non définis.

8. De ce point de vue, le fait que l'on ait **so* sans **-s* de nominatif est peut-être moins surprenant qu'il ne semble à première vue, les topiques étant souvent caractérisés, du fait de leur détachement, par l'absence de marquage casuel. Une fois disparue toute possibilité d'absence de marquage au moyen de formes sans marque segmentale de nominatif, cette absence de cas sera relayée par l'emploi du nominatif dit « nominativus pendens », le nominatif étant devenu le cas « non marqué ». Si on admet que le pré-PIE a connu un alignement ergatif avant l'alignement accusatif partagé par toutes

Entre une forme réservée aux seuls nominatifs animés et une base **to-* qui fonctionne pour tout le reste, **to-* apparaît comme un anaphorique ordinaire, tandis que **so* (et **se-h₂*) marque la mise en valeur particulière d'un référent en position topicale au sein de l'enchaînement topical. Par conséquent, le supplétisme entre les signifiants **so* et **to-* correspond à une différence de valeur (signifié) entre marque de renforcement d'enchaînement topical et anaphore ordinaire, si bien qu'on peut considérer que ce supplétisme en constitue la marque (signifiant).

Le fait que seul l'animé singulier soit concerné par le supplétisme **so/*to-* constitue une idiosyncrasie supplémentaire. En diachronie, le féminin relève de la dérivation avant de relever de la flexion et, de ce fait, le genre grammatical masculin n'apparaît comme tel qu'une fois que les formes anciennes de l'animé se sont trouvées limitées à la valeur de masculin en conséquence de l'apparition d'un féminin et de son intégration au sein de paradigmes flexionnels en opposition avec un masculin⁹. Si on laisse le féminin de côté comme relevant d'un développement postérieur, c'est-à-dire si on se place à une époque antérieure à l'intégration paradigmatique du féminin, rien n'autorise à dire que le genre grammatical est une catégorie grammaticale du (pré-)proto-indoeuropéen, dans la mesure où l'opposition entre animé et inanimé ne joue qu'au nominatif et à l'accusatif, c'est-à-dire aux deux cas mettant en jeu les deux actants caractéristiques des verbes transitifs dans les langues à alignement accusatif. Les animés étant, comme on sait, prototypiquement plus du côté de l'actant agentif que du patient, une opposition de genre entre animé et inanimé limitée à ces deux cas est à comprendre comme un simple effet de l'accès à l'agentivité des seuls animés par opposition aux inanimés. Il ne s'agit donc pas d'une véritable opposition de genre. Le thème **so* ne concerne d'abord, par conséquent, que les animés agentifs en position topicale, avec une insistance particulière sur l'enchaînement topical.

Comme marque de renforcement d'enchaînement topical — par opposition à l'anaphore \emptyset —, on peut trouver, à travers les langues, des déictiques proximaux en emploi endophorique (alors que les anaphoriques ordinaires sont plutôt issus de déictiques distaux), comme français *celui-ci* (également *ce dernier*, renvoyant à la temporalité

langues indoeuropéennes d'attestation ancienne, une autre possibilité serait que l'absence de **-s* date d'une époque antérieure au passage de **-s* de marque d'ergatif à marque de sujet animé dans un alignement accusatif.

9. Sur le problème du genre et en particulier du féminin, voir G.-J. Pinault 2011, avec une excellente présentation de la bibliographie antérieure.

même du déroulement du discours)¹⁰. Il ne semble pas que *so(-) vs *to- correspondent à une opposition entre proximal et distal¹¹. Une autre hypothèse envisageable est que *so relève de l'ipséité¹² (« lui-même ») ou de l'identité (« le même », « ce même »)¹³, ce qui autoriserait un rapprochement avec le thème du réfléchi *se (/sue¹⁴), les marques d'ipséité constituant une des sources possibles du réfléchi, quand celui-ci n'est marqué ni par une diathèse récessive, moyenne ou détransitivante, ni au moyen de noms lexicaux comme « corps » ou comme les noms de parties du corps (« tête »). La valeur de réfléchi de *se serait secondaire et issue de celle d'ipséité (valeur qui ne se serait maintenue que moyennant des recaractérisations du type de *i-pse*, *ea-pse* refait secondairement en *ips-a*, etc., si le *-pse* de *i-pse* contient bien ce *se*¹⁵). *So résulterait de la thématization de *se¹⁶ — ce qui aura eu pour effet de l'aligner sur les autres anaphoriques —, *se « réfléchi » s'alignant de son côté sur les personnels des personnes proprement dites, en particulier sur *te¹⁷ ou *me.

10. On verra que, dans le domaine des adverbes de manière, c'est sans doute cette déixis proximale à valeur d'anaphore renforcée qui explique le *-ke > -c du lat. *sic* < *se-i + *ke : voir, dans ce volume, notre article sur « Systèmes protase-apodose... », parag. 4d, sur *se-i + *ke.

11. Malgré *se* et *sa* « particula augens the 1sg. » (Pokorny-Lubotsky, s. v. *so(s)*, *sa*) du vieil irlandais, donc éventuellement particule d'insistance avec un tropisme pour la 1sg.

12. On trouve aussi des reprises de topique par l'hyperonyme accompagné de diverses expressions anaphoriques (cf. Theissen). Sur ces questions, qu'on nous permette de citer le « fabliau » du *tigre* proposé par Culioli 1989 (repris dans Culioli 1990, p. 185-192), qui illustre bien, à côté des problèmes de construction de la référence, de définitude, etc., celui des reprises anaphoriques en rapport avec les différents types de topicalisation — nouveau topique, continuité topicale, topique contrastif, sous-topique et reprise de topique — ou de focalisation, dans la construction du texte : *Un tigre apparut. Ce tigre était impressionnant. Il est vrai qu'un tigre est toujours impressionnant. L'animal était seul. Cet animal ne chasse jamais en groupe (le tigre est donc fort différent du loup). Le tigre en question était un tigre du Bengale. Ce tigre est particulièrement beau, mais le tigre n'est-il pas toujours beau ?*. Cf. aussi Kleiber, Diessel, Dupraz.

13. Il est vraisemblable que le point de départ soit une particule *se « même ».

14. Cf. D. Petit 1999 (voir en particulier, la conclusion, p. 412-418), Fruyt 1987. Les hypothèses qui cherchent à établir un passage de *sue à *se par simplification due à l'enclise ou à une dissimilation dans les contextes où *sue- est suivi d'une labiale sont pour le moins invérifiables. Voir Dunkel 2014 II, p. 751-762, s. v. *sue-, *se-, *su-.

15. Cf. *ipse* vs *ipsa*, mais aussi *eapse* ou *eopse*, ou *sa-psa*. G. Meiser explique /ps/ par des formes où un *som-som ou un *sam-sam, non attestés, ont pu dégager un /p/ entre /m/ et /s/, une explication qui se présente comme purement phonétique, mais qui présuppose une hypothèse morphologique consistant à poser des formes à reduplication comme formes de fondation.

16. Ou de sa réfexion d'après l'anaphorique *o-, si la voyelle thématique des noms n'est pas elle-même cet anaphorique en position de déterminant (article) suffixé.

17. Cf. Pokorny s. v., qui voit dans le *-u- de *s(u)e/*seue le résultat d'une analogie avec *tu/*teue.

Références bibliographiques

- BEEKES Robert S. P., 1985. « The origins of the Indo-European nominal inflection ». Innsbrück, IBS, p. 167-207.
- , 1985. « The origin of the PIE pronominal inflexion », in *Festschrift Polomé*, p. 73-88.
- , 1995. *Comparative Indo-European Linguistics. An Introduction*. Amsterdam, Benjamins.
- CULIOLI Antoine, 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation – I*. Paris-Gap, Ophrys.
- DIESSEL Holger, 1999. *Demonstratives – Form, Function and Grammaticalization*. Amsterdam, Benjamins.
- DUNKEL George E., 2014. *Lexikon der indogermanischen Partikeln und Pronominalstämme, I-II*. Heidelberg, Winter.
- DUPRAZ Emmanuel, 2012. *Sabellian Demonstratives. Forms and functions*. Leiden, Brill.
- FRUYT Michèle, 1987. « Interprétation sémantico-référentielle du réfléchi latin », *Glotta*, 65, p. 204-221.
- GIVON Talmy, 1983 (éd.). *Topic Continuity in Discourse : Quantified Cross-Language Studies*. Amsterdam, Benjamins.
- , 1984-1989. *Syntax I-II*. Amsterdam-Philadelphia, Benjamins.
- KLEIBER Georges, 1994. *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-neuve, Duculot.
- MEISER Gerhardt, 1998. *Historische Laut- und Formenlehre der lateinischen Sprache*. Darmstadt, WBG.
- PETIT Daniel, 1999. **Sue- en grec ancien : la famille du pronom réfléchi. Linguistique grecque et comparaison indo-européenne*. Leuven-Paris, Peeters.
- PINAULT Georges-Jean, 2011. « L'origine déictique du genre féminin en indo-européen ». *BSLP*, CVI/1, p. 129-182.
- POKORNY J., 1959. *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*. Bern & München, Francke Verlag.
- POKORNY-LUBOTSKY = *Indo-European Etymological Dictionary – Indogermanisches etymologisches Wörterbuch* (JPokorny). Scanned and recognized by Georg Staostin (Moscow), further refurbished and corrected by A. Lubotsky (<http://dnghu.org/indoeuropean.html>)
- RIX Helmut, 1988. « The Proto-Indo-European Middle: Content, Forms and Origin », *Münchener Studien zur Sprachwissenschaft*, 49, p. 101-119.
- THEISSEN Anne, 1997. *Le choix du nom en discours*. Genève-Paris, Droz.

*SE-I ± *-KE > LATIN *SĪ/SĪC* :

CONDITION, INTERROGATION INDIRECTE, COMPARAISON ET
UNIVERS DE CROYANCE

Se reporter à la quatrième partie (paragraphe 4a-e) de notre article « Systèmes protase-apodose hypothétiques : « parataxe » et marques susceptibles d'être associées aux systèmes hypothétiques. Du bon usage des langues isolantes en syntaxe », publié dans ce volume.

Nous pensons y avoir démontré que la présence du locatif (*-i) de la base pronominale *se dans les *se-i et *se-i + *-ke qui ont donné respectivement lat. *sei* > *sī* et lat. *sīc* n'est pas l'effet du hasard et s'explique, d'une part, par la valeur que prend un locatif quand il porte sur des entités du 3ème ordre, c'est-à-dire sur des propositions (Lyons,

Dik) — *si* valant « dans le (cas) que P » —, et, d'autre part, par le sème d'ipséité-identité (> anaphore renforcée) attaché à la base **se*, qui permet d'opposer les deux univers de croyance (R. Martin) contradictoires que présupposent aussi bien toute expression conditionnelle que toute interrogation (indirecte) totale, marquées l'une comme l'autre par un *si* < **sei-*, et de signaler que l'énonciateur se place dans l'univers « même » où c'est bien P qui est le cas et non dans un univers où non-P. De même, l'expression de la manière (*sīc*) implique une comparaison entre deux univers, l'univers où on se place dont on affirme l'identité avec un univers-modèle, univers des topoi (Ducrot) ou fourni par le contexte : de nouveau, le sème d'identité-ipséité attaché à la base **se* est à sa place dans un *sīc* < **se-i* + -**ke*.

ADJECTIFS-ADVERBIAUX DE MANIÈRE VS « ADVERBES CASUELS ».
 UNE PROPOSITION D'ÉTYMOLOGIE POUR LE *-S ADVERBIAL
 (à propos d'une communication d'Audrey Mathys à
 l'Ecole Pratique des Hautes Etudes)

Cette note nous a été inspirée par la remarquable communication intitulée « Plusieurs procédés pour dériver un adverbe d'un adjectif : étude des facteurs de distribution à partir des exemples du grec ancien et du vieil islandais », faite par Audrey MATHYS, dans le cadre de notre séminaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes le 6 mars 2014¹⁸, dans le prolongement de sa non moins remarquable thèse sur l'adverbe en grec ancien¹⁹.

Le grec ancien possède essentiellement deux types d'adverbes de manière : l'un n'est autre que la forme de l'adjectif correspondant, au nominatif-accusatif neutre singulier (ici, NAsgNt) :

(niveau des spécifications internes : adverbe de manière ; calcul du premier ordre²⁰)

- (1) *hos te malista // lampro- n pamphainēsi*
 RelMascSg Ptcle beaucoup+Superl lumineux NAsgNt briller+SubjPrést3sg
 « (le soleil) qui respandit de manière très lumineuse » (Hom, *Il.* 5 v.5-6)

18. Les exemples de cette note sont empruntés à l'exemplier distribué par Audrey Mathys ; je reproduis ses traductions et suis ses analyses. Je remercie Cl. Le Feuvre pour les exemples (2) et (3).

19. Intitulée *Le neutre adverbial en grec ancien : morphologie, syntaxe et sémantique*, préparée sous la direction de Ch. de Lamberterie, soutenue le 23/11/2013.

20. Sur la notion d'« ordre de calcul », voir, dans ce volume, notre article « Systèmes protase-apodose... », parag. 1b.

(niveau des repérages : adverbe de temps ; calcul du 2nd ordre)

- (2) *neo -n d' apelêgen edôdês*
 récent NAsgNt Coord cesser+Impft3sg nourriture+GénSg
 « il venait de finir de manger » (Hom, *Il.* 24 v. 475)

(niveau de l'évaluation propositionnelle : adverbe de manière ; calcul du 3ème ordre)

- (3) *ei eteo -n dê pant -a teleutêseis hos'*
 si vrai NAsgNt Ptcle tout+AccNtPl accomplir+Fut2sg Rel+NtPl
hypestês
 promettre+Aor2sg
 « si vraiment tu accomplis tout ce que tu as promis » (Hom, *Il.* 7 v. 357)

l'autre est fourni par un dérivé de l'adjectif au moyen du suffixe *-ôs* :

- (4) *toigar egô toi tauta mal'*
 Ptcle PersIndpdt1sg+Nom PersIndpdt2sg+Dat Dém+AccPlNt très
atreke -ôs katalexô
 précis Adv dire+Fut1sg
 « mais, moi, je te dirai cela très précisément » (Hom. *Il.* 10 v. 413)

A. Mathys montre que, si, en grec homérique, la première stratégie, bien qu'ancienne, est toujours vivante, susceptible des emplois les plus divers (calculs du 1er, 2nd, 3ème ordre, comme nous venons de le voir), elle est confinée, dès le grec classique, à des emplois plus ou moins figés ; inversement, la seconde stratégie fournit, dans les textes homériques, presque exclusivement des adverbes de manière en emploi marqué, tandis qu'elle est la seule omniprésente et véritablement vivante à l'époque classique. Parmi les nombreux traits qu'A. Mathys a su dégager, on retiendra que les adverbes en *-ôs*, pratiquement toujours des adverbes de manière chez Homère, 1) apparaissent souvent en position marquée dans l'hexamètre (rejet, contre-rejet, etc.), 2) sont souvent plus informatifs — ce dont le trait précédent n'est sans doute qu'une manifestation —, 3) qu'ils accompagnent le plus souvent des verbes [+contrôle], 4) des verbes aux 1ère et 2ème personnes, 5) des verbes à l'impératif, au futur ou au subjonctif final, ce qui implique des TAM prospectifs, 6) que, le plus souvent, ils sont dérivés d'adjectifs prédicables de référents [+humain] et 7) qu'ils font partie des adverbes « orientés vers le sujet »²¹.

21. Cf. *Langue française* 88 sur la *Classification des adverbes* ; voir également Chr. Molinier 1985 et H. Nølke 1983.

En grec homérique, l'adjectif adverbial — Adj(x) — est directement prédiqué du verbe, de la prédication étendue, de la proposition ou de l'énonciation sur lesquels il porte :

f	(x)	
Adj	(prédicat nucléaire)	ex. 1
Adj	(prédication étendue)	ex. 2
Adj	(proposition)	rare, ex. 3
Adj	(énonciation)	très rare, AM n'en donne pas d'exemple

L'adjectif y est à la forme non marquée, à savoir, dans cette langue indoeuropéenne dépourvue de cas « Ø » à marque « Ø »²², au nominatif-accusatif, et au neutre, comme on peut s'y attendre étant donné que les abstraits sont situés tout au bas de l'échelle d'animéité-humanité :

[+animé]	>	[+animé]	>	[-animé]	>	autres [-animé]
[+humain]		[-humain]		[+force naturelle]		dont les abstraits

Les adverbes en *-ôs* fonctionnent tout à fait différemment. Ce sont des expressions casuelles ; ce sont des adverbes de manière dérivés, en diachronie (et avec opacification), d'instrumentaux²³. La fonction prédicative attachée à toute marque casuelle²⁴ introduit ici, en tant que circonstant, un argument supplémentaire z) :

Cas(X,z)²⁵

où X est soit le prédicat nucléaire, soit la prédication étendue, soit la proposition, soit l'énonciation sur lesquels porte l'adverbe. Le statut de la base adjectivale change : dans les adjectifs adverbiaux, elle est prédiquée directement du verbe, de la prédication étendue, de la proposition ou de l'énonciation sur lesquels elle porte ; dans les adverbes casuels du type des adverbes en *-ôs* du grec ou des adverbes en *-ment*

22. A la différence du turc, par exemple ; cf. Lemaréchal *Zéro(s)*, p. 20 sqq.

23. Ce sont par là des instrumentaux-comitatifs, en **-ô*, de cause ou de circonstance favorisante, des « avec »(x), auxquels s'ajoute un sème de manière, toujours à interpréter comme exprimant une comparaison (valeur que nous pensons attachée au **-s*, voir plus loin) entre deux univers, celui auquel fait référence l'énoncé et un univers où les choses sont censées se passer de cette manière (données de notre expérience ou topos) ; cf., dans notre notule sur **se-i ± *ke* (= parag. 4a-e de notre article « Systèmes protase-apodose... »).

24. Cf. Lemaréchal 2014, p. 16.

25. Sur l'analyse des cas (et des adpositions) comme étant des prédicats, cf. Lemaréchal 2014, p. 16, la différence n'étant qu'une différence d'intégration (étroitesse de lien, entre affixe ± fusion vs clitiques) des signifiants ; cette différence d'intégration peut elle-même servir à opposer des valeurs (signifiés) et constituer, par là, ce que nous appelons des « marques intégratives ».

du français, elle est du côté des arguments de la fonction prédicative associée au cas (en l'occurrence, l'argument z) :

Cas(X,z),

où X représente l'incidence de l'expression marquée en cas
et z la base portant la marque de cas elle-même

Dans la mesure où toute place d'argument d'une fonction prédicative ne peut-être instanciée que par une entité (c'est-à-dire un « substantif » au sens où nous entendons ce terme²⁶), on voit qu'un suffixe adverbialisant de nature casuelle comme *-ôs* présuppose que la base adjectivale fonctionne comme une expression substantivale désignant une entité d'ordre supérieur à un (à la manière d'un nom abstrait d'action ou de qualité) ; le thème adjectival fonctionne, une fois qu'il reçoit la marque de cas adverbial (cas instrumental + *-s*), comme un nom abstrait de qualité (cf. fr. *avec sérieux*). Un adverbe casuel comme les adverbes en *-ôs* du grec implique donc à la fois substantivation et nominalisation (construction d'un prédicat d'inclusion²⁷ qui fait que l'entité construite se trouve incluse dans la classe des entités du 3ème ordre que sont les « manières » et les « façons »)²⁸. Ces différentes étapes sont bien présentes dans le latin *-ment-e* qui a donné français *-ment* : *-e* y est la marque de cas « ablatif » à valeur d'instrumental-comitativ, *ment-* est la base du nom « esprit » > « manière » ; la substantivation y est implicite, dans la langue sans article qu'est le latin (mais y est présupposée par le fait de porter une marque casuelle) ; quant à la nominalisation, elle y est explicite : le nom *mens* comme tout nom commun, ici un ancien nom abstrait d'action en **-ti-* dérivé de la base exprimant l'activité de l'esprit, est un prédicat d'inclusion (ce que constitue tout nom commun), en l'occurrence dans les « façons » et « manières » (*ment-*), c'est-à-dire inclusion dans une classe ouverte d'entités relevant de l'évaluation propositionnelle (entités du 3ème ordre)²⁹. Tout cela est condensé de manière morphologiquement opaque (signifiant dans fr. *-ment*³⁰, mais toujours sémantiquement transparent (signifié). Les constructions à support ne font que rendre les choses plus explicites : *d'une manière intelligente, intelligem-ment*.

26. Cf. Lemaréchal 1982, 1989 chap. I, et 2014, p. 29-30.

27. Prédicat d'inclusion qui, comme nous le verrons, peut consister sur le plan lexical en une véritable nominalisation au moyen d'un nom commun (prédicat d'inclusion) en fonction de nom support.

28. Sur cet enchaînement Cas > Subst° > Nominal°, voir Lemaréchal 2014, p. 43-44, 74.

29. Rien d'étonnant à ce qu'il s'agisse d'une base, **men-*, renvoyant à l'« activité de l'esprit » (en tant que construisant et comparant des mondes possibles).

30. Il en va à peu près de même pour *-wise* en anglais.

En grec, le marquage casuel repose sur un instrumental-comitatif (suivi d'un *-s* proprement adverbial, sur lequel nous reviendrons) : en tant qu'instrumental-comitatif, il présuppose, au moins tant qu'il fonctionne comme un véritable instrumental-comitatif, un verbe non seulement [+contrôle], mais avec planification ([+téléologique]³¹) du procès avant le commencement de celui-ci (intention de mettre en oeuvre tel instrument pour telle occurrence particulière du procès envisagé), ce qui explique une partie des caractéristiques d'emploi dégagées chez Homère par A. Mathys pour les adverbes en *-ôs* : la mise en oeuvre d'un instrument présupposant une planification, avec « empathie »³² sur une phase antérieure au commencement du déroulement du procès (d'où son tropisme prospectif, injonctif, etc.). Le contrôle est une propriété du type de procès (Aktionsart), mais c'est aussi une caractéristique du rôle sémantique le plus agentif — d'où la tendance, identifiée par A. Mathys, des adverbes en *-ôs* à relever de la sous-classe des adverbes « orientés vers le sujet »³³ —, ce qui a pour effet de sélectionner, pour instancier cette place d'argument, une classe d'objets présentant préférentiellement le trait [+humain], et mieux encore [+personne proprement dite]. En tant qu'externalisé (ce qui impose le raccrochage comme circonstant marqué casuellement), sans être nécessairement franchement focal, il exprime une circonstance importante de l'action.

Quant au *-s* « adverbial » des adverbes en *-ô-s*, il nous fait passer d'un simple instrumental-comitatif à une expression de manière³⁴. Etant donné que toute expression de manière présuppose une comparaison, en l'occurrence une comparaison entre l'univers de discours où l'on se situe et l'univers de croyance³⁵ des topos³⁶ ou des expériences

31. Cf. Desclés.

32. Cf. Kuno 1976, 1987 et Forest 1999 ; l'énonciateur, en choisissant cette stratégie, se met du côté de la phase initiale du prédicat complexe que constitue tout procès, le suite relevant par rapport à ce point d'« empathie », du prospectif.

33. Dans :

intelligemment, Paul n'a pas répondu à toutes les questions

non seulement on a : « intelligent » (« Paul n'a pas répondu à toutes les questions »), c'est-à-dire « intelligent »(P), mais : « intelligent »(Paul). Dans :

franchement, Paul est un imbécile

non seulement on a « franc » (« Paul est un imbécile »), c'est-à-dire « franc »(Enonc°), mais l'énonciateur est franc quand il dit que Paul est un imbécile, c'est-à-dire « franc »(Enonciateur). De même, dans *Paul a travaillé intelligemment*, non seulement le travail est intelligent, mais celui qui le fait.

34. Le suffixe **-s* est glossé « modal » par Dunkel 2014, I, p. 167.

35. Cf. R. Martin, et notre article « Systèmes protase-apodose... » dans ce volume.

36. Cf. Ducrot.

données antérieures, on pourrait chercher dans cette direction pour expliquer ce *-s*, ce qui le rendrait sémantiquement analogue au *-ly* de l'anglais (identique au *-liga* v.isl.³⁷) dont la présence dans les adverbes de manière de l'anglais garde une trace avérée d'un tel sème de comparaison³⁸.

Ce sème de comparaison, ou plutôt d'identité entre l'univers de discours propre à l'énonciation où l'on se trouve et un univers de référence, celui des topos, etc., nous incite à rapprocher ce **-s* adverbial de manière du **se* pour lequel nous proposons par ailleurs une valeur première, « même », d'ipséité-identité à l'origine aussi bien du **se* réfléchi, secondairement aligné sur les personnels **me* et **te*, que du **se* thématifié en **so(-)* anaphorique marqué, d'insistance sur l'enchaînement topical, en supplétisme avec **to-* anaphorique non marqué³⁹, et présent également dans le locatif **se-i* à l'origine de *sī* et de *sīc* (< **sei* + **-ke*)⁴⁰.

Ainsi, on a une particule **se* et un suffixe **-s*, mais aussi une base personnelle réfléchie **se(-)*, ou dans les formes casuelles adverbialisées **se-i* et **se-h₁*, et enfin une base anaphorique **so-* thématifiée. On relèvera la permanence du sème « même », sinon celle du signe **se* lui-même, associant un signifiant **/s(e)/* à un signifié « même »⁴¹.

Références bibliographiques

- DIK Simon C., 1989. *The theory of Functional Grammar, I*. Dordrecht, Foris Publications.
- FOREST Robert, 1999. *Empathie et linguistique*. Paris, PUF.
- GUIMIER Claude, 1988. *Syntaxe de l'adverbe anglais*. Lille, Presses universitaires de Lille.

37. Cf. l'exposé déjà cité d'A. Mathys, qui comparait les faits du grec ancien et ceux du visl.

38. « body » > ipséité > « same » > « like ».

39. Cf. dans ce *BSL*, notre notule « Valeur du supplétisme **so/*to-* : continuité topicale, animéité et ipséité-identité ».

40. Cf. dans ce *BSL*, notre notule sur **se-i ± *ke*.

41. Dans son article de *LALIES* 31 (2011), A. Mathys s'interroge sur la valeur, sémantique (?), syntaxique (?), en partie effacée par des phénomènes phonotactiques et métriques, du *-s* adverbial dans les adverbes-adpositions présentant des couples avec vs sans *-s* (du type *amphi* vs *amphis*, mais surtout *ithu*, *euthu* vs *ithus*, *euthus*) : dans une partie des cas, l'opposition semble jouer entre adposition sans *-s* et adverbe en *-s*. Nous suggérerions que, dans ce cas, le **-s(e)* a fonctionné comme régime anaphorique (+ ipséité) de l'adposition, la transformant, par là, en expression adverbiale (« jusqu'à » + SN → « jusque là(-même) ») ; l'obstacle pour en faire autant à propos des adverbes de manière en *-ôs* est l'ordre des morphèmes : ce n'est pas *-s* qui reçoit la marque de cas *-ô*, mais la marque de cas qui reçoit *-s*, le *-s* semble donc être issu ici d'un **se* particule plutôt que pronom-déterminant.

- KUNO Susumu, 1976. « Subject, theme, and the speaker's empathy : A reexamination of relativizing phenomena, in Charles Li (éd.), *Subject and topic*. New York, Academic Press, p. 417-444.
- , 1987. *Functional Syntax. Anaphora, discourse and empathy*. Chicago-Londres, The University of Chicago Press.
- LEMARÉCHAL Alain, 1982. « Sémantisme des parties du discours et sémantisme des relations », *BSLP*, LXXVII/1, p. 1-39.
- , 1989. *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*. Paris, PUF.
- , 1997. *Zéro(s)*. Paris, PUF.
- , 2014. « Typologie de la complémentation : la linguistique de la diversité des langues prise entre ethnocentrisme et abstraction », *BSLP*, CIX/1, p. 1-87.
- MATHYS Audrey, 2011. « Le sigma adverbial en grec ancien, distribution et fonction », *LALIES* 31, p. 237-319.
- , 2013. *Le neutre adverbial en grec ancien : morphologie, syntaxe et sémantique* (thèse de l'Université de Paris-Sorbonne, dir. Ch. de Lamberterie, soutenue le 23 novembre 2013).
- , 2014. « Plusieurs procédés pour dériver un adverbe d'un adjectif : étude des facteurs de distribution à partir des exemples du grec ancien et du vieil islandais », communiqué. faite le 6 mars 2014 à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (séminaire d'A. Lemaréchal).
- MOLINIER Christian, 1985. *Etude syntaxique et sémantique des adverbes de manière en -ment*. Thèse de doctorat d'Etat, Université de Toulouse-Le Mirail.
- NØLKE Henning, 1983. *Les adverbes paradigmatiques : fonction et analyse*. Copenhague, Akademisk Forlag.
- (éd.), 1990. *Classification des adverbes (= Langue française, 88)*. Larousse, Paris.

*-S, *SE, *SO ET *SE-I ± *-KE : L'UNIFICATION.

IDENTITÉ-IPSÉITÉ, RÉFLÉCHI, ANAPHORE ET COMPARAISON

Ainsi, aux termes des trois notules qui précèdent, il apparaît que le sème d'identité-ipséité attaché à *se :

1) est à l'origine de la valeur de réfléchi de la base *se(-), soit demeurée une particule, soit avec alignement secondaire sur les personnels *me et *te,

2) est, une fois *se thématisé, à l'origine de la valeur propre de *so, de continuité topicale « marquée », à l'intérieur du paradigme à supplétisme de l'anaphorique *so/*to⁴²,

3) explique aussi⁴³, dans la mesure où l'ipséité-identité est liée à une comparaison entre univers de croyance ou de discours, la sélection

42. Cf. la première de ces notules, « Valeur du supplétisme *so / *to- : continuité topicale, animéité et ipséité-identité ».

43. A condition que lat. *sī* (< v. lat. *sei*) soit bien issu de *se-i et non de *sue-h₂-i ; voir, dans ce volume, la note 93 de notre article sur « Systèmes protase-apodose... ».

du locatif de **se-*, **se-i*⁴⁴, comme marque de subordonnée conditionnelle et d'interrogation indirecte totale, **se-* insistant⁴⁵ sur l'identité avec lui-même du P qu'il introduit (entité du 3ème ordre) comme appartenant à l'univers de discours U₁ où P est le cas par opposition à un U où non-P,

4) est à l'origine de la valeur d'adverbe de manière des adverbes en *-s* formés sur un instrumental-comitatif, du grec⁴⁶ aussi bien que

5) de celle de **se-i* + **-ke* (> lat. *sīc*), valeur qui implique la comparaison/identité entre l'univers de discours de l'énonciation en cours, U₁, et un univers modèle U' (fourni par les idées reçues et autres topos ou par le contexte), au point que certains reflets de lat. *sīc* dans les langues romanes ont pu évoluer en un coordonnant insistant sur la continuité (topicale) entre états successifs de l'univers de discours de l'énonciation conçus comme une suite d'univers, l'étape précédente de la narration ou du raisonnement devenant un univers modèle pour l'univers suivant de l'énonciation en cours.

Certes, ce n'est pas la première fois que l'on regroupe tout ou partie de ces morphèmes sous une même rubrique, mais on retire souvent de tels rapprochements l'impression qu'on les fait au nom de la seule ressemblance des signifiants (« comparer ce qui se ressemble », piège de toute grammaire comparée-reconstruction), qui contiennent tous un **/s/*, quand ce n'est pas en vertu du simple ordre alphabétique. Ici, il s'agit de signifié (un « même » d'identité-ipséité) et de signifiant (**s(e)*), c'est-à-dire d'un signe saussurien (ou de sèmes portés de manière synthétique ou amalgamée par des signes poly- ou monomorphématiques).

Qui a dit que la théorie saussurienne du signe, si fondatrice soit-elle, ne servait pas, en fin de compte, à grand chose ? Qui a pu se demander si la linguistique avait finalement autant besoin que cela de génies comme Saussure ?⁴⁷

44. Cf. la deuxième de ces notules, « **se-i* ± **-ke* > latin *sī/sīc* : condition, interrogation indirecte, comparaison et univers de croyance » (= 4ème partie de notre article sur « Systèmes protase-apodose... »).

45. A la différence de **(h₁)e-i* > grec *ei*, qui se contente de renvoyer à U₁, comme simplement « défini ».

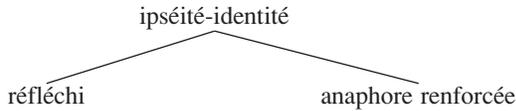
46. Cf. la troisième de ces notules, « Adjectifs adverbiaux de manière vs « adverbes casuels ». Une proposition d'étymologie du **-s* adverbial ».

47. Ces deux questions ont été posées, non sans quelque humour, par Patrick Sériot et par Jacques François en conclusion de leurs interventions respectives lors de la soutenance d'Habilitation à Diriger des Recherches d'Anne-Gaëlle Toutain, auteur, entre autres, d'un ouvrage intitulé *La rupture saussurienne*.

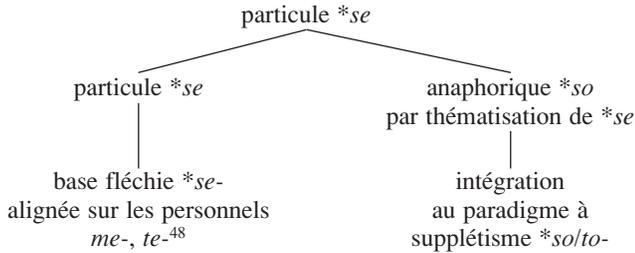
RECONSTRUCTION INTERNE, MACRODIALECTOLOGIE OU
GRAMMAIRE COMPARÉE-RECONSTRUCTION ?

On peut se demander dans quelle mesure les analyses présentées dans les notules qui précèdent relèvent de la grammaire comparée-reconstruction et de ses méthodes ou de la reconstruction interne avec les risques qui lui sont attachés, celui, entre autres, de construire des pré-proto-langues relevant plus de mythes glottogoniques que d'hypothèses scientifiques.

Quand nous construisons un arbre des valeurs du type suivant :



correspondant à un arbre des signifiants :



nous posons par là que, des trois valeurs d'ipséité, de réfléchi et d'anaphore renforcée, il est plus vraisemblable que ce soit celle d'ipséité qui ait donné les deux autres que l'inverse, et que celles-ci résultent de spécialisations divergentes. Ce raisonnement relève de spéculations⁴⁹ sur la grammaticalisation et ses chemins.

48. Une des solutions au problème de la voyelle /e/ de *se-i et de *se-h₁ pourrait être qu'il ne s'agit nullement de la voyelle thématique, mais de la voyelle de la base. Le problème reste que les adverbes de manière en -e du latin sur adjectif thématique en /o/ suppose aussi une voyelle /e/ finale de la base ; nous ne nous lancerons pas dans des spéculations sur cette question, une des solutions pouvant en être que la voyelle thématique soit un ancien suffixe du type article absent des formes d'interpellation (vocatif), à l'origine, article substantivant au sens où nous entendons ce terme, avant de devenir une marque d'« adjectif long », d'un côté, et de dérivation, de l'autre.

49. Nous employons ce terme à titre de mise en garde : si le fait pour un phénomène d'exister prouve qu'il est possible, le fait d'être fréquent ne lui confère aucun poids supplémentaire, et n'est, entre autres, l'indice d'aucune naturalité particulière (cf. Lemaréchal 2014, p. 34-35), contrairement à ce qu'on semble croire, cela tant qu'on n'en a pas montré, dans la mesure où c'est possible, la nécessité intrinsèque. L'existence dans une langue d'un phénomène éclaire des phénomènes d'autres langues du fait de sa seule existence.

Quand nous posons que la valeur des nominatifs en **so(-)* n'est pas la même que celle de **to-* aux autres cas, nous faisons seulement de la description de signes dans la synchronie de la protolangue, et il y a toutes les raisons de penser que cette opposition de valeur s'est conservée partout dans la synchronie même des langues où le « supplétisme » de **so(-) / *to-* garde sa distribution d'origine.

En revanche, relève bien effectivement de la grammaire comparée-reconstruction le constat que **so/to-* a des reflets massifs du vieil anglais au sanskrit en passant par le grec et les langues italiques, etc., ce qui autorise, d'une part, à construire une classe d'équivalence **so/to-* subsumant ces reflets et, d'autre part, à lui donner une substance sous la forme d'un étymon, du fait qu'il s'agit d'un signe dont on peut rendre compte de l'évolution en diachronie à la fois du signifiant et du signifié.

Quant à la spécialisation des locatifs **se-i* et **(h₁)e-i*, elle paraît, dans l'état actuel de nos connaissances, limitée à des sous-branches particulières, qui plus est, différentes, et relève, par conséquent, de protolangues intermédiaires différentes. Pour ce qui est de **se-i*, cela laisse supposer une rétention, à côté de celle de réfléchi, de la valeur d'ipsité-identité de **se* (sous la forme d'un sème, dans des formes devenues éventuellement non segmentables), aussi bien dans **se-i*, qui n'a de reflets que dans une sous-branche, que dans la thématisation (attestée à travers toute la famille) de **se* particule en **so* comme anaphorique renforcé.

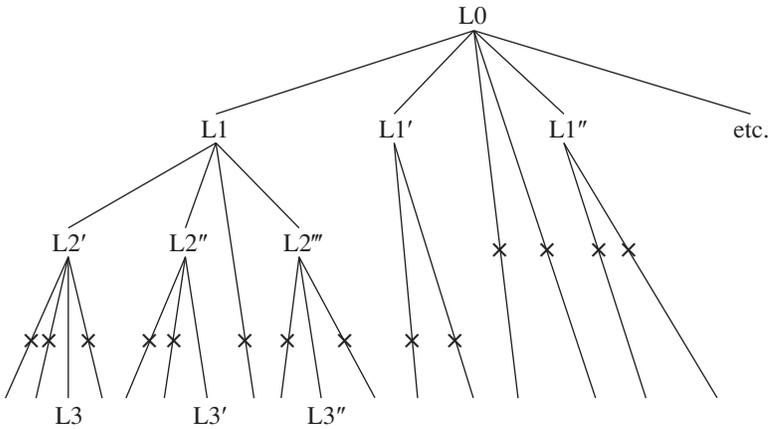
Comme nous l'avons vu⁵⁰, si l'on doit maintenir deux étymons distincts pour « si » **sue-h₂-i*, pour le proto-sabellique, et **se-i*, pour le latin, on doit poser que les deux membres du couple **se/*s(e)ue* avaient conservé en proto-italique leur valeur d'ipsité à côté de celle de réfléchi. Seul **sue-h₂-i* constitue une innovation (grammaire comparée-reconstruction⁵¹) caractérisant la seule sous-branche sabellique, dans la mesure où elle implique (spéculation inspirée par la linguistique générale et la typologie) l'intervention d'un nom support féminin effacé — existence d'un nom support que n'implique pas **se-i*, qui, en tant que non marqué en genre, a pu fonctionner directement comme déterminant de P. L'innovation consistant à utiliser le locatif de la marque d'ipsité pour « si » constitue bien, quant à elle, une innovation partagée par deux branches du proto-italique (grammaire comparée-reconstruction).

Comme on le voit, la plupart des rapprochements opérés impliquent la reconstruction de protoformes dans la synchronie de protolangues

50. Cf., dans ce numéro, notre article sur les « Systèmes protase-apodose... », parag. 4a, note 93.

51. On a peut-être tendance à abuser aujourd'hui de la loi de Leskien, dans la mesure où, à elle seule, elle ne permet pas de départager, automatiquement, innovation et rétention.

intermédiaires et la construction d'arbres mettant en relation ces protolangues de niveaux et de regroupements différents. On a beaucoup critiqué les représentations sous forme d'« arbres généalogiques » sans se rendre compte que cette configuration est absolument solidaire de la méthode même de la grammaire comparée-reconstruction. Celle-ci, en effet, compare toujours des points disjoints, dans l'espace aussi bien que dans le temps, ceux-là mêmes qu'elle reconstruit par la méthode qui lui est propre. Ce caractère lacunaire⁵² est dû à la disparition même de variantes et de situations intermédiaires en synchronie qui n'ont pas laissé de reflets en diachronie :



Ce sont les vides qui créent le caractère discontinu des protolangues et imposent les méthodes de la grammaire comparée-reconstruction. La grammaire comparée-reconstruction ne peut être conçue comme une macrodialectologie. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu à l'époque de chaque protolangue intermédiaire, variation et continuum (« dialect chains », etc.) ; cela veut dire que la grammaire comparée-reconstruction n'y a, par définition, pas accès.

Cette image lacunaire⁵³ par essence ne doit pas faire oublier qu'elle cache toutes sortes de continuum, interférences, réseaux, variantes. Mais, pour peu qu'on fasse intervenir, pour expliquer certaines formes,

52. Ce développement nous a été inspiré par la communication de James Clackson « Heinrich Hübschmann and Linguistic Classification » lors de la Journée scientifique de la Société de Linguistique de Paris du 18 janvier 2014 organisée par J.-L. Léonard et D. Petit sur « Actualité des néo-grammairiens ».

53. Bien montré par Clackson dans sa communication, mais dans lequel nous voyons une caractéristique intrinsèque de la grammaire comparée-reconstruction qui en fait, à la fois, la force et la faiblesse.

la résurgence de formes dialectales, ou bien qu'on reconstruise un fragment de ce dialecte submergé, ou bien un maillon de « dialect chain » amputée, on reconstruit par là un nouveau point qui aura certes pour conséquence un remaniement de la géométrie de l'ensemble, mais ne changera pas la configuration en arbre : pour peu que cette addition ait des projections en diachronie, on reconstruira des protoformes à situer dans un assemblage de protolangues. Même quand on fait intervenir des emprunts de langue à langue séparées de la manière qu'on a dite, c'est-à-dire du fait du caractère intrinséquement lacunaire et disjoint des langues d'un même sous-groupe de quelque niveau de regroupement que ce soit, même quand on fait intervenir des emprunts de dialecte à dialecte, pour peu que ceux-ci soient séparés (non contigus dans une « dialect-chain » par exemple), on est contraint de faire des hypothèses sur les états respectifs de la langue ou du dialecte emprunteur et de la langue ou du dialecte source à la date supposée de cet emprunt. On construira certes des relations transversales, mais entre points qu'on ne pourra situer avec précision que replacés dans des arbres.

On peut brosser des fresques, dont certaines peuvent ne pas être dénuées de vraisemblance, mais elles échappent à toute possibilité de démonstration et de falsification. On n'a jamais d'autre ressource que de tendre à multiplier les points, embranchements et « subgroupings ».

Mais il existe un autre facteur de discontinuité encore plus incontrournable, bien vu par Meillet et par Saussure avant lui, et rappelé à juste titre par J.-P. Chambon⁵⁴, c'est l'impossibilité de percevoir le changement en lui-même, dans son déroulement : on ne peut que décrire des points ; ce qui fait que même la dialectologie diachronique est condamnée à la reconstruction. Saussure a distingué, de façon fondatrice, ce qui relève de la distinctivité des éléments des systèmes en synchronie, y compris de la phonologie, et ce qui relève de leur déformabilité en diachronie, autrement dit, de leur évolution historique, c'est-à-dire du social et de l'accidentel⁵⁵.

Toute reconstruction en diachronie est condamnée à ne traiter que de points définis, en synchronie, par la seule distinctivité au sein de systèmes et, en diachronie, par la discontinuité des étapes de changements par définition non perceptibles⁵⁶.

54. Cf. Chambon 2007 et 2014.

55. Cf., dans ce même volume, la note 104 de notre article sur les « Systèmes protase-apodose... » ; voir aussi Toutain (2013).

56. Bien sûr, on peut tracer des vecteurs entre ces points, mais rien ne permet d'affirmer que le segment passe bien par les points qui n'ont pas laissé de trace, et, plus les points attestés sont éloignés, plus grand est le risque que ce ne soit pas le cas.

Références bibliographiques

- AUROUX Sylvain, 1998. *La raison, le langage et les normes*. Paris, PUF.
- CHAMBON Jean-Pierre, 2007. « Remarques sur la grammaire comparée-reconstruction en linguistique romane (situation, perspectives). *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Nlle série, t. XV, p. 52-72.
- , 2014. « Réflexions sur la reconstruction comparative en étymologie romane : entre Meillet et Herman », in Martin Glessgen et Wolfgang Schweickard (éds.), *Étymologie romane : objets, méthodes et perspectives*. Strasbourg, ELiPhi.
- TOUTAIN Anne-Gaëlle, 2013. *La rupture saussurienne. L'espace du langage*. Paris, l'Harmattan.